COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

Le service technique procédera à une première récupération des sapins déposés sur les trottoirs de la commune le lundi 5 janvier 2026 puis une seconde le vendredi 9 janvier 2026.
Les déposer la veille au soir.

Pour rappel, seuls les sapins naturels, débarrassés de toutes décorations, ainsi que de tout sac à sapins, pied en plastique, flocage ou autre déchet, seront acceptés.

Les administrés pourront également déposer eux-mêmes leur sapin au point de collecte du service technique situé au 2 bis rue du 26 août 1944, jusqu'au 25 janvier 2025, entre 8h et 17h30, du lundi au vendredi.